

LES CLINIQUES JURIDIQUES DE LA FACULTÉ DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE: CROISEMENT ENTRE ENSEIGNEMENT, PRATIQUE ET ACCÈS À LA JUSTICE

Par Déborah Montambault-Trudelle
coordonnatrice aux cliniques juridiques

PRÉSENTATION

1. Introduction
2. Présentation des cliniques juridiques
3. Facteurs de réussite
4. Réflexions et défis issus de notre expérience

INTRODUCTION

Apprendre par la pratique à la Faculté de droit de l'UdeS:

- ✓ formation rigoureuse alliant connaissances théoriques et connaissances pratiques
- ✓ Méthodes pédagogiques variées axées sur la pratique (ex: procès simulés, étude de cas pratiques, anglais juridique, activités cliniques)
- ✓ 4 cliniques juridiques

QUEL EST LE CONTEXTE QUÉBÉCOIS ENTOURANT LES CLINIQUES JURIDIQUES UNIVERSITAIRES?

AU QUÉBEC

LES ÉTUDIANTS PEUVENT DISPENSER QUE DE
L'INFORMATION JURIDIQUE

Dans les autres provinces canadiennes, les étudiants peuvent poser certains actes juridiques dans le cadre de cliniques juridiques universitaires (selon la province).

PRÉSENTATION DES CLINIQUES JURIDIQUES

Clé de vos droits

- Services offerts gratuitement par des étudiants de 3^e ou 4^e année du baccalauréat en droit
- Domaines : procédure civile, droit de la consommation, droits des assurances, responsabilité civile, droit des contrats, successions et testaments, droit familial, etc.
- Aucun critère d'admission pour les usagers
- Activité à option, créditée

*Besoin
d'aide ?*

PRÉSENTATION DES CLINIQUES JURIDIQUES

Clinique juridique entrepreneuriale

- Services offerts gratuitement par des étudiants de 3^e ou 4^e année du baccalauréat en droit
- S'adresse à toute personne porteuse d'un projet entrepreneurial (à but lucratif ou non)
- Domaines : formes juridiques, entrepreneuriat social, droit de la propriété intellectuelle, contrats
- Aucun critère d'admission
- Activité à option, créditée



PRÉSENTATION DES CLINIQUES JURIDIQUES

Bureau d'assistance juridique internationale

- Services offerts gratuitement par des étudiants:
 - du 1^{er} cycle en droit (activité à option, créditée)
 - du 2^e cycle (activité obligatoire) inscrit à la maîtrise en droit, cheminement droit international et politique internationale appliquée
- Domaine : droit international public
- Mandats provenant d'organisations internationales, des ministères, des cabinets d'avocats ou encore d'organisations non gouvernementales.

PRÉSENTATION DES CLINIQUES JURIDIQUES

Clinique de médiation

- Services offerts gratuitement par des étudiants de 2^e cycle inscrit à la maîtrise en prévention et règlements des différends
- Clientèle : coopérative d'habitation, organismes à but non lucratif, Commission des droits de la personne et de la jeunesse
- Activité obligatoire, créditée



FACTEURS DE RÉUSSITE

- Appui du rectorat et du décanat
- Processus de sélection des étudiants
- Activités créditées
- Supervision mixte (par des professeurs de la Faculté de droit et des juristes provenant de cabinets)
- Sensibilisation aux règles déontologiques des professions (ex: confidentialité, tenue de dossiers)
- Intégration d'une approche réflexive

FACTEURS DE RÉUSSITE (SUITE)

- Favoriser les projets multidisciplinaires au sein même des cliniques (travail social, comptabilité, etc.)
 - Partenariat avec l'École de gestion pour l'aspect comptable et fiscal d'un dossier juridique
 - Partenariat avec l'École de travail social pour un accompagnement psycho-social des personnes non-représentées devant les tribunaux
- Être membre de réseaux liés à l'enseignement clinique (ex: Association for Canadian Clinical Legal Education, Réseau des cliniques juridiques francophones)

COMMENT MAINTENIR UN LIEN EFFICACE AVEC LA COMMUNAUTÉ?

- ✓ S'assurer de répondre à un besoin précis de la population (objectif utilitaire)
- ✓ S'assurer de la qualité de l'information juridique transmise (supervision soutenue)
- ✓ Ressources à l'interne pour assurer le lien avec la communauté, les cliniques, les étudiants et l'Université
- ✓ Développer des partenariats forts avec des organismes clés de la région

DÉFIS RENCONTRÉS

- Actes limités pouvant être posés par les étudiants
- Lien avec le Barreau du Québec
- Financement
- Faire face aux nombreuses demandes
- Espace physique insuffisant



CONCLUSION

« Ce qui rend un étudiant de niveau universitaire autonome et compétitif, ce n'est pas la seule formation pratique – l'Université n'est pas une école professionnelle –, mais l'apprentissage intégratif de concepts théoriques assimilés et d'habiletés pratiques maîtrisées. »

Hervé Cassan, professeur titulaire à la Faculté de droit de l'UdeS

Extrait de l'article [Une approche pédagogique à l'écoute du milieu professionnel](#), p. 5-8, magazine *Paroles de droit*, vol.6, no.

MERCI!

QUESTIONS ?

DÉBORAH MONTAMBAULT-TRUELLE

DEBORAH.MONTAMBAULT-TRUELLE@USHERBROOKE.CA